

Les médicaments psychoactifs



NIVEAU 1

SOYEZ PRUDENT
Ne pas conduire
sans avoir lu la notice



NIVEAU 2

SOYEZ TRÈS PRUDENT
Ne pas conduire sans l'avis d'un
professionnel de santé



NIVEAU 3

NE PAS CONDUIRE
Pour la reprise de la conduite,
demandez l'avis d'un médecin



**Attention : ne pas interrompre un traitement
sans avis et suivi médical**